

# Prévisions budgétaires 2018 Service des affaires juridiques

Présentation à l'intention des membres de la  
Commission sur les finances et l'administration

Le 17 janvier 2018



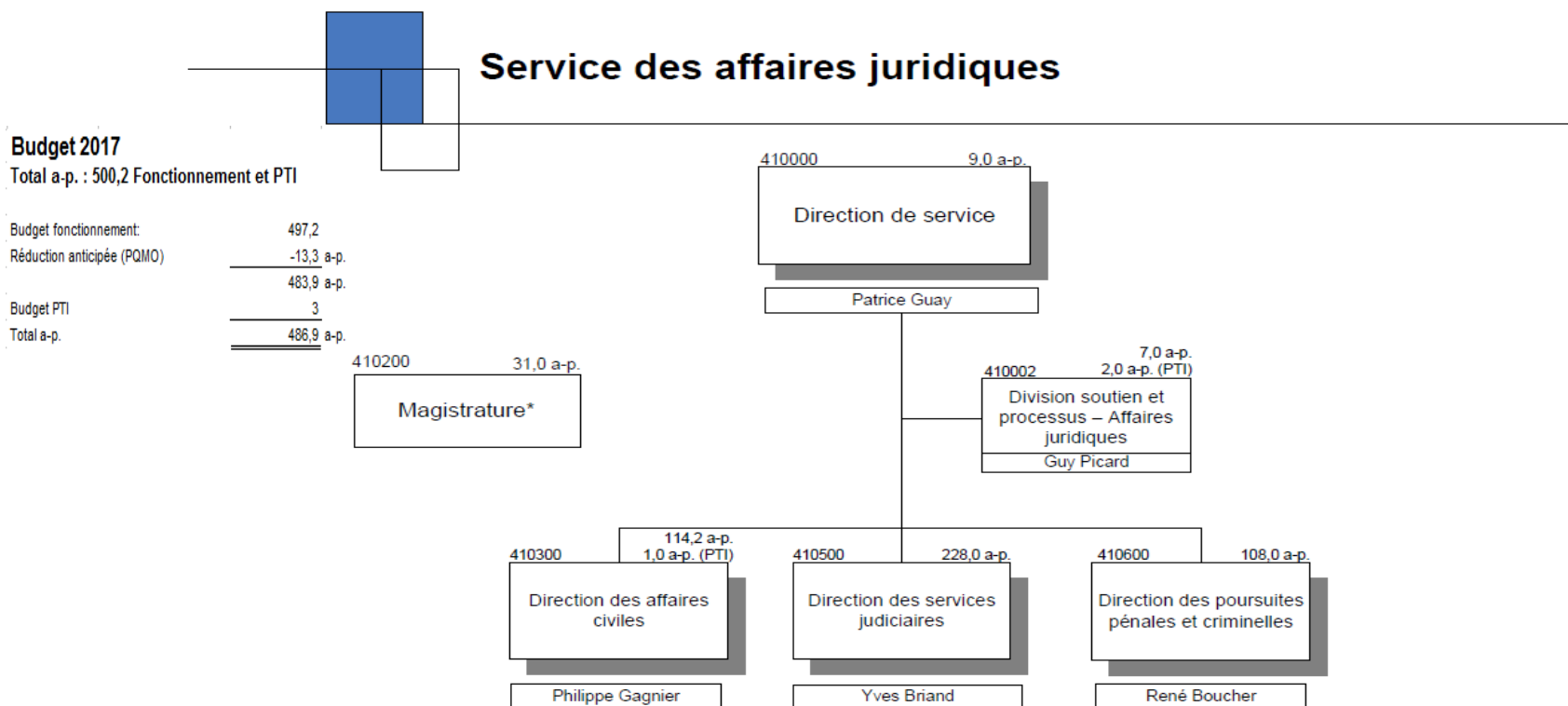
# Plan de la présentation

- Mission
- Organigrammes 2017
- Objectifs et réalisations 2017
- Indicateurs REM Canada
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire (revenus / dépenses) 2017
- Organigramme 2018
- Objectifs 2018
- Budget 2018
  - ▶ Revenus et dépenses par objets
  - ▶ Dépenses par catégories d'emplois
  - ▶ Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts (revenus / dépenses) 2018 vs 2017

# Mission

- Offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements).
- Rédiger des règlements municipaux.
- Représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.
- Offrir les services d'un Bureau des réclamations accessible et efficace auprès duquel les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.
- Assurer, à la population de l'agglomération de Montréal, les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir, pour l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal, une justice de proximité.
- Assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence et du Bureau du taxi de Montréal (BTM).

# Organigramme 2017

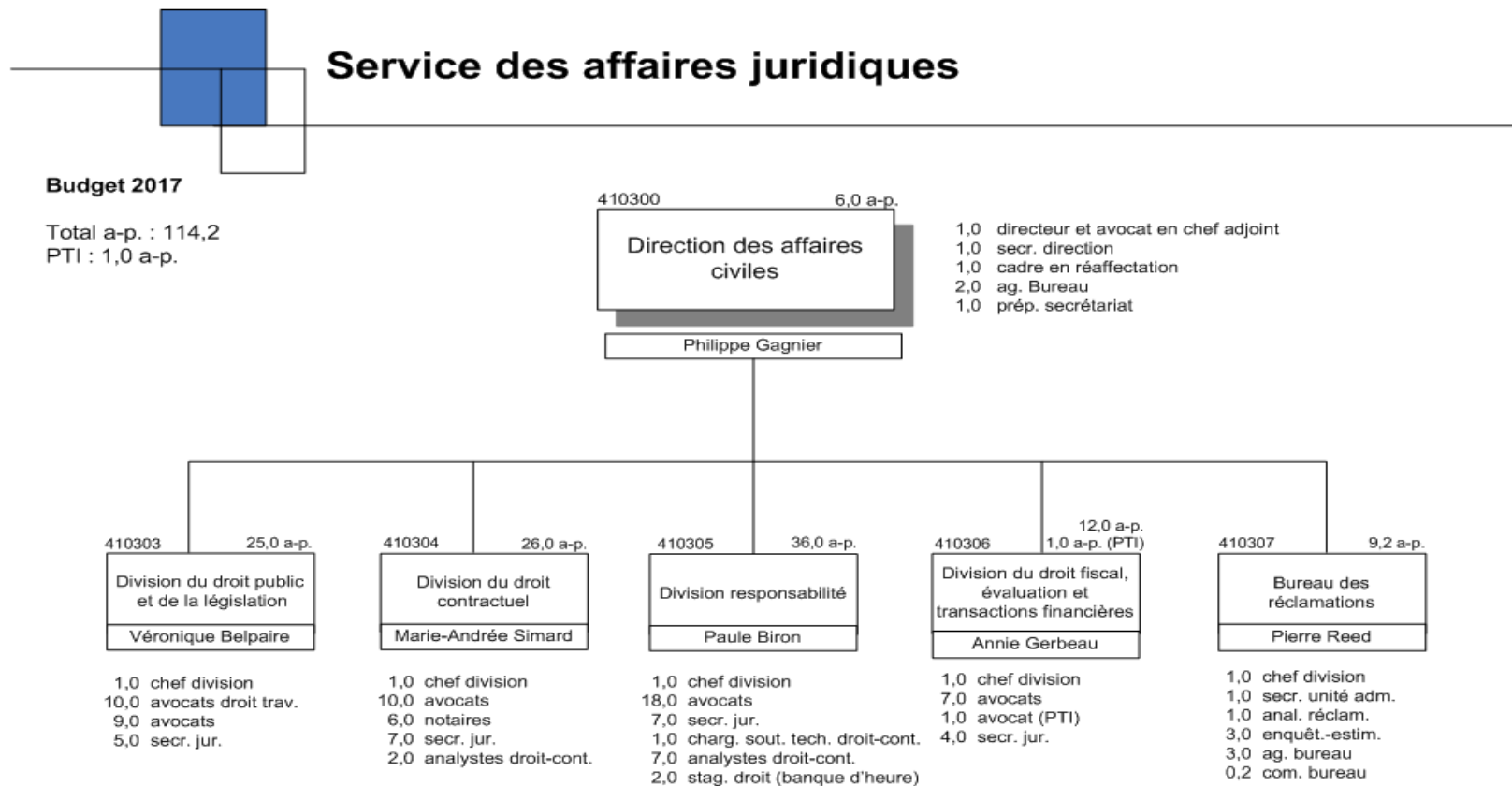


\* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

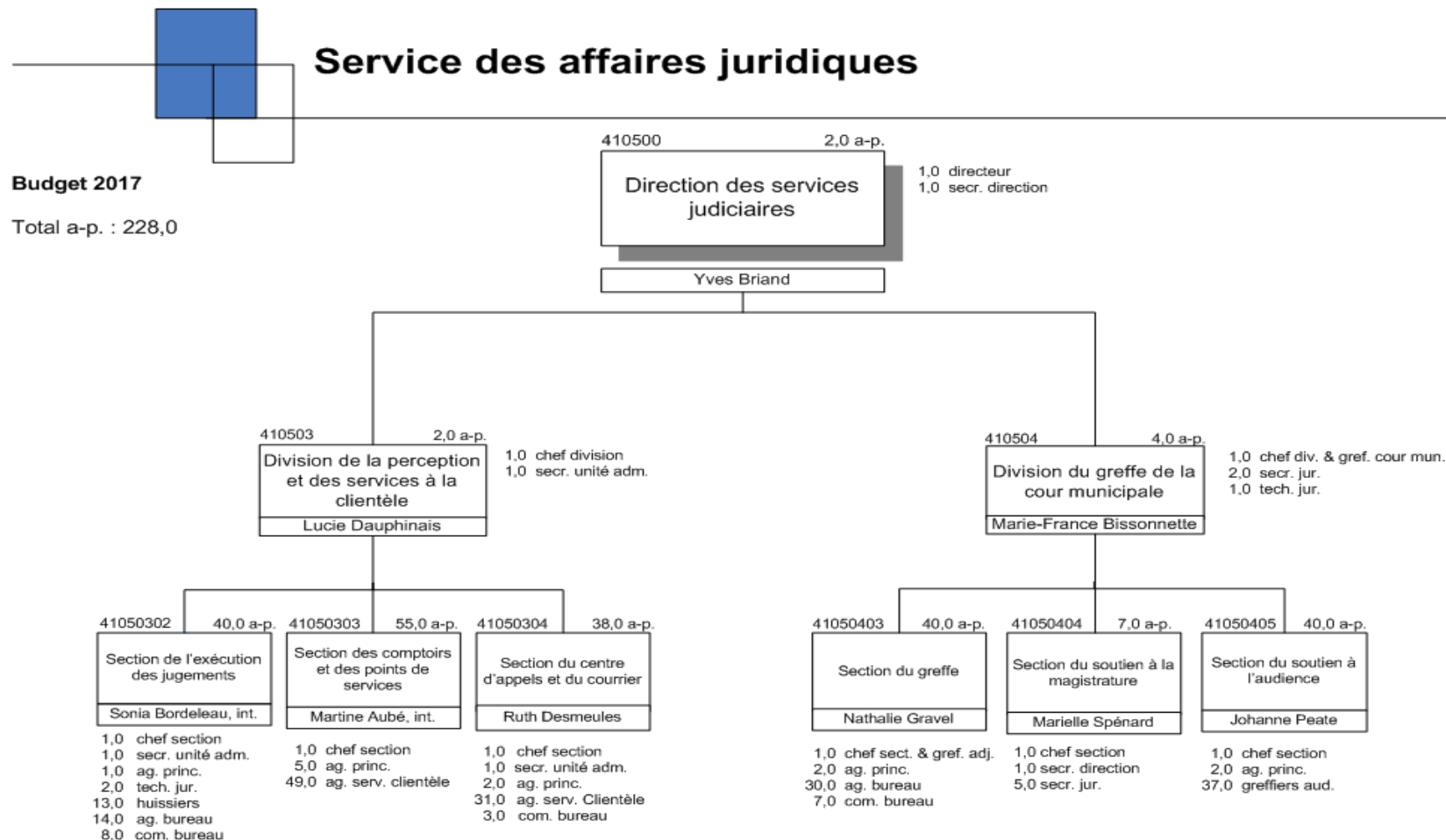
Données fournies par le Service des affaires juridiques et la présentation validée par le Service des ressources humaines

Janvier 2017

# Organigramme 2017 - DAC



# Organigramme 2017 - DSJ



Janvier 2017

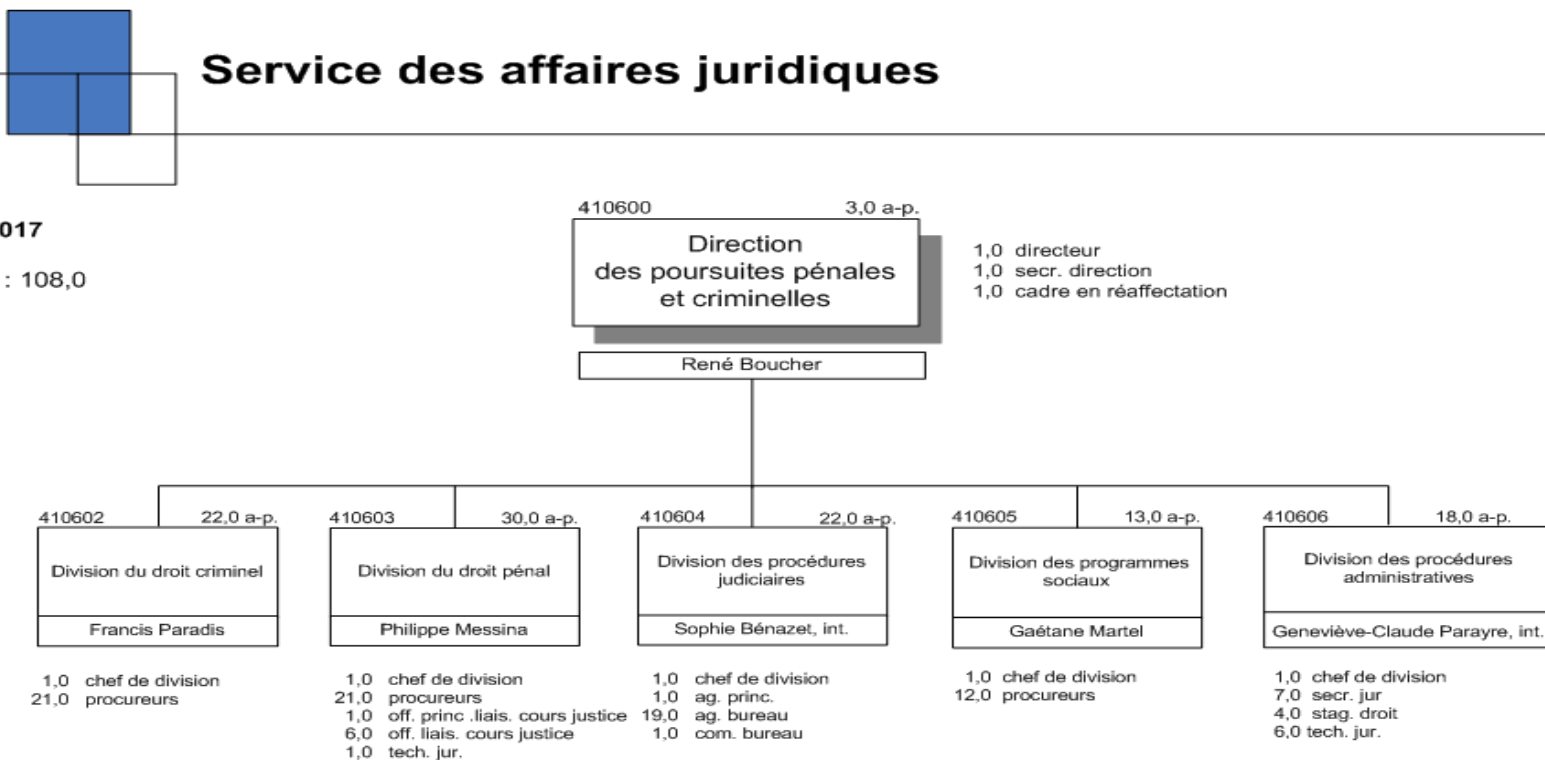
\* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

# Organigramme 2017 - DPPC

## Service des affaires juridiques

### Budget 2017

Total a-p. : 108,0



Janvier 2017

# Objectifs et Réalisations 2017

## Objectifs 2017

- DAC : Finalisation des travaux liés au *Programme de remboursement volontaire*; continuation des travaux d'analyse en prévision des recours prévus à la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (PL-26)*; Gestion des dossiers dans le cadre du programme de remboursement (PL 26) et préparation des recours.
- DSJ : Mise en œuvre des *avis d'exécution des jugements (AVEX)* conformes aux nouveaux paramètres du nouveau Code de procédure civile. (DSJ).
- DSJ / DPPC : Implantation et utilisation de la vidéo-comparution; continuation des travaux visant la mise en place de la cour numérique.
- DPPC : Développement du programme de toxicomanie.

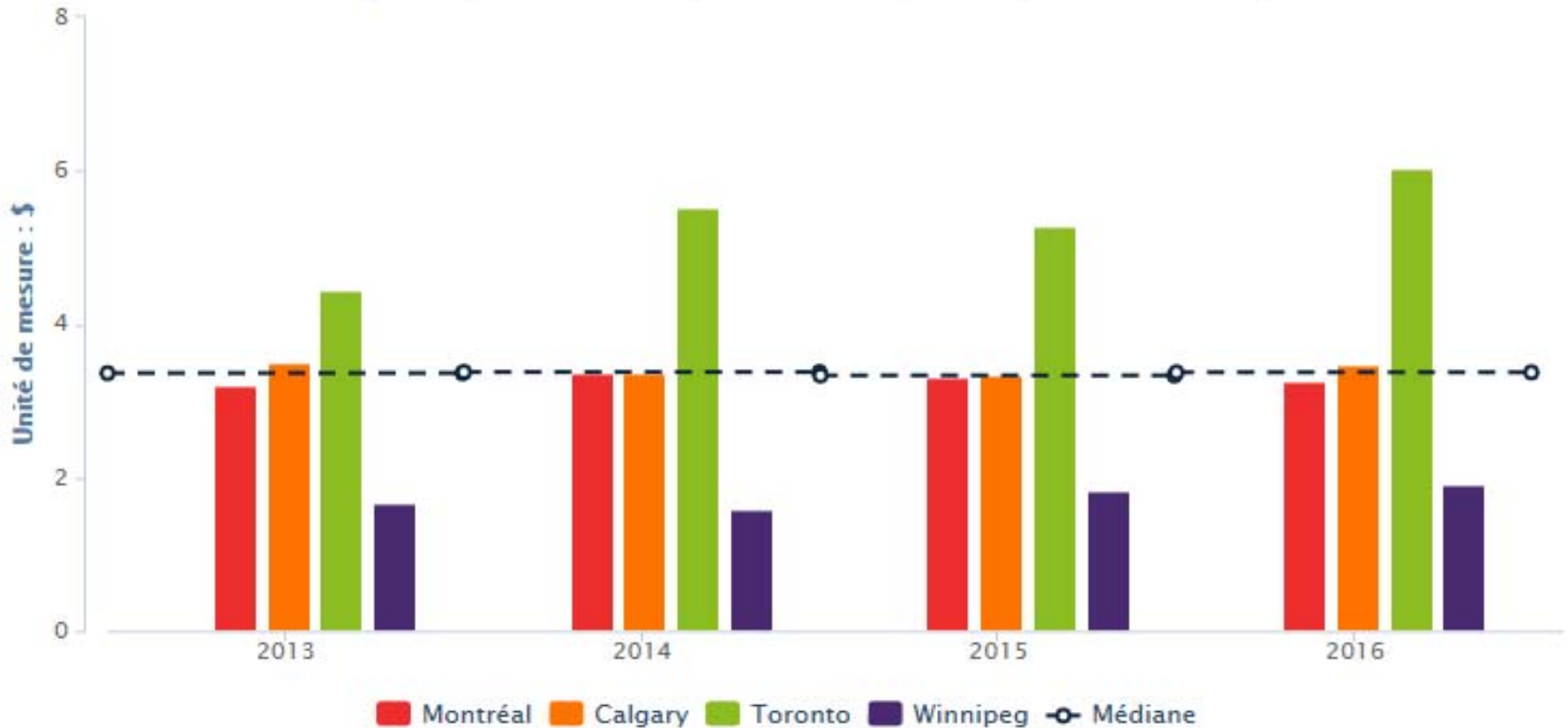
## Réalisations 2017 (sommaire)

- SAJ : Intégration complétée de la nouvelle division affaires policières.
- DAC : Collaboration avec le *Contrôleur général de la Ville de Montréal*, l'*Administrateur du programme de remboursement volontaire* et autres organismes publics visés au programme de remboursement (PL 26), préparation des recours et diverses interventions judiciaires; Révision de l'organigramme et de l'offre de service; Accompagnement du Service de l'approvisionnement pour l'implantation d'une nouvelle plate-forme de génération de documentation d'appel d'offres.
- DSJ : Travaux continués pour la mise à niveau des systèmes informatiques afin de générer des AVEX et collaboration à cette fin avec le *Service des technologies de l'information*.
- DSJ / DPPC : Réalisation et finalisation de l'architecture d'affaire de l'ensemble des processus de la DSJ et la DPPC (chantier de la Cour numérique); Implantation et utilisation de la vidéo-comparution en collaboration avec la magistrature et le SPVM (projet pilote complété avec succès); Gestion des impacts de la décision R. c. Jordan.
- DPPC : Consolidation de l'implantation du programme de toxicomanie; Conclusion de protocoles avec diverses maisons de thérapie et organismes d'intervention; Démarrage d'un chantier d'optimisation en collaboration avec le Service de performance organisationnelle; Collaboration avec une firme externe (PwC) pour la revue exhaustive des activités des procureurs (tableau des assignations).



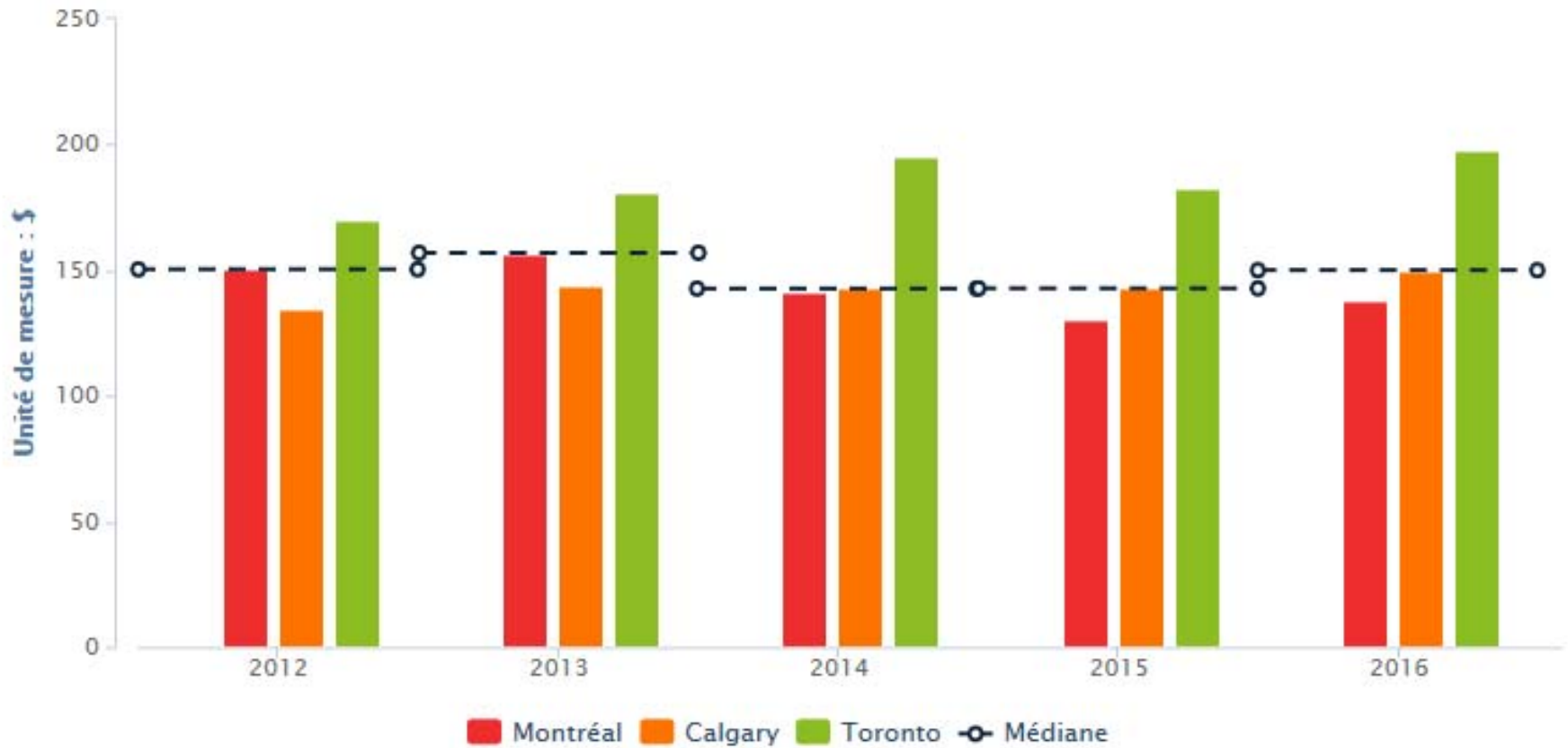
# Indicateurs REM Canada

## Coût des frais juridiques internes pour 1 000 \$ de dépenses municipales



# Indicateurs REM Canada

## Coût des heures de travail pour les avocats salariés



# Bilan en matière de santé et sécurité au travail

## ▪ Bilan

- 4 accidents de travail avec perte de temps;
- 3 assignations temporaires.

## Activités de prévention

- 4 comités locaux SST;
- Plusieurs interventions préventives et/ou correctives en ergonomie des postes de travail, dont :
  - ✓ Une démarche pour installation d'un poste assis-debout;
  - ✓ Fourniture de matériel visant à augmenter le confort de l'ensemble des postes de travail au comptoir du 303, rue Notre-Dame Est;
  - ✓ Démarche de réaménagement de la salle d'audience R-40 (cour municipale) dans le cadre du projet « vidéo comparution »;
  - ✓ 7 intervenants formés pour faire des interventions de premier niveau en matière d'ajustement de poste de travail;
- Inspections des lieux de travail effectuées;
- Déploiement du chantier SST, incluant les outils du chantier corporatif SST, notamment l'assignation temporaire et les enquêtes et analyses d'accident du travail.
- Formations :
  - 19 cadres ont participé à l'atelier portant sur l'analyse de cas relatifs au climat de travail;
  - 44 cols blancs ont été formés sur le climat de travail « une culture de respect »;
  - 38 employés (greffiers audienciers, agents de service à la clientèle) ont participé à la formation approfondie « intervenir de façon sécuritaire » avec les clientèles difficiles ou agressives;
  - 15 employés (greffiers audienciers et agents de service à la clientèle) ont suivi la formation de base sur les interventions avec les clientèles difficiles ou agressives.

# Évolution budgétaire 2017 - Revenus

## Revenus - évolution budgétaire 2017

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2017	99 730,3	90 196,8	189 927,1
Budget modifié 2017	99 730,3	90 196,8	189 927,1
Prévisions 2017 *	91 156,0	78 810,9	169 966,9
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>(8 574,3)</b>	<b>(11 385,9)</b>	<b>(19 960,2)</b>
<b>Explications des principaux écarts</b>			
Revenus rattachés aux amendes et frais - Circulation et stationnement :			
Revenus relevant des constats de la police	(6 894,4)	(3 828,4)	(10 722,8)
Revenus relevant des constats des agents de stationnement	(1 685,9)	(3 202,5)	(4 888,4)
	(8 580,3)	(7 030,9)	(15 611,2)
Revenus réels moins élevé que le budget non-récurrent de 2,250M\$, reporté de 2016 à 2017 (Sans impact sur le cadre financier de la Ville, puisqu'un montant équivalent est également prévu à la dépense)		(1 000,0)	(1 000,0)
Constats et frais afférents aux règlements municipaux émis par le Service des incendies moins élevés que le budget		(535,4)	(535,4)
Revenus des constats aux règlements municipaux (autres que ceux émis par le Service des incendies) moins élevés que le budget en raison notamment des dossiers de non-culpabilité plus élevé que le budget	(47,5)	(2 571,5)	(2 619,0)
Revenus et frais afférents au Code criminel, aux lois provinciales, et autres revenus accessoires découlant des services rendus par la cour municipale de Montréal et de la Direction des affaires civiles	53,5	(248,1)	(194,6)
	<b>(8 574,3)</b>	<b>(11 385,9)</b>	<b>(19 960,2)</b>

\* Les prévisions 2017 sont établies en date du 31 août 2017.

# Évolution budgétaire 2017 - Dépenses

## Dépenses - évolution budgétaire 2017

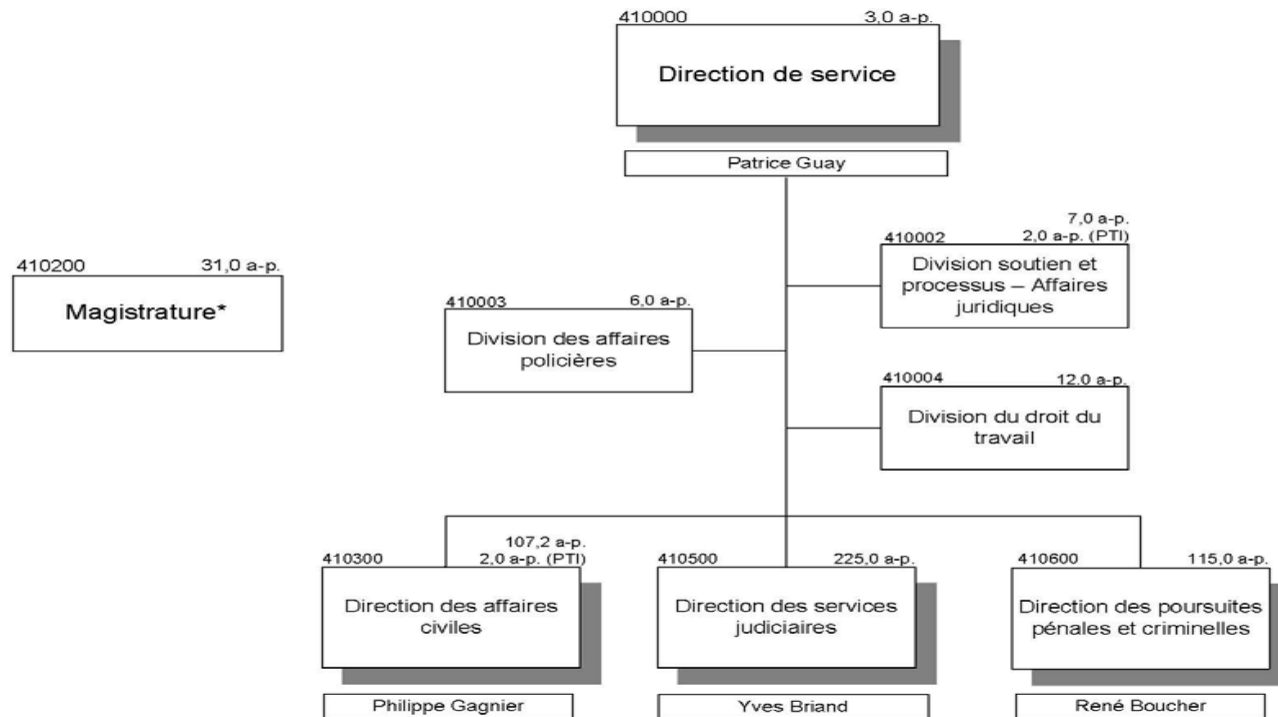
(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Budget original 2017 **</b>	<b>16 182,3</b>	<b>51 621,4</b>	<b>67 803,7</b>
Crédits additionnels pour 7 postes en lien avec l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Jordan qui précisa que le délai pour être jugé dans un délai raisonnable ne peut être supérieur à 18 mois		514,0	514,0
Transfert de crédits d'un autre Service vers la base budgétaire du Service des affaires juridiques	-	51,0	51,0
<b>Budget modifié 2017</b>	<b>16 182,3</b>	<b>52 186,4</b>	<b>68 368,7</b>
<b>Prévisions 2017 *</b>	<b>16 402,4</b>	<b>51 878,0</b>	<b>68 280,4</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>(220,1)</b>	<b>308,4</b>	<b>88,3</b>
<b>Explications des principaux écarts</b>			
Économie sur la masse salariale principalement attribuable aux postes vacants	151,3	311,8	463,1
Taux des cotisations de l'employeur au régime de retraite courant plus élevés que le taux budgétaire	(371,4)	(1 003,4)	(1 374,8)
Dépenses réelles moins élevé que le budget non-récurrent de 2,250M\$, reporté de 2016 à 2017, pour payer les frais de SAAQ et de perception des huissiers, suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile le 1er janvier 2016. (Sans impact sur le cadre financier de la Ville, puisqu'un montant équivalent est également prévu en revenus)		1 000,0	1 000,0
	<b>(220,1)</b>	<b>308,4</b>	<b>88,3</b>

\* Les prévisions 2017 sont établies en date du 31 août 2017.

\*\* Le budget original 2017 est non-redressé pour comparatif.

# Organigramme 2018 (budget)

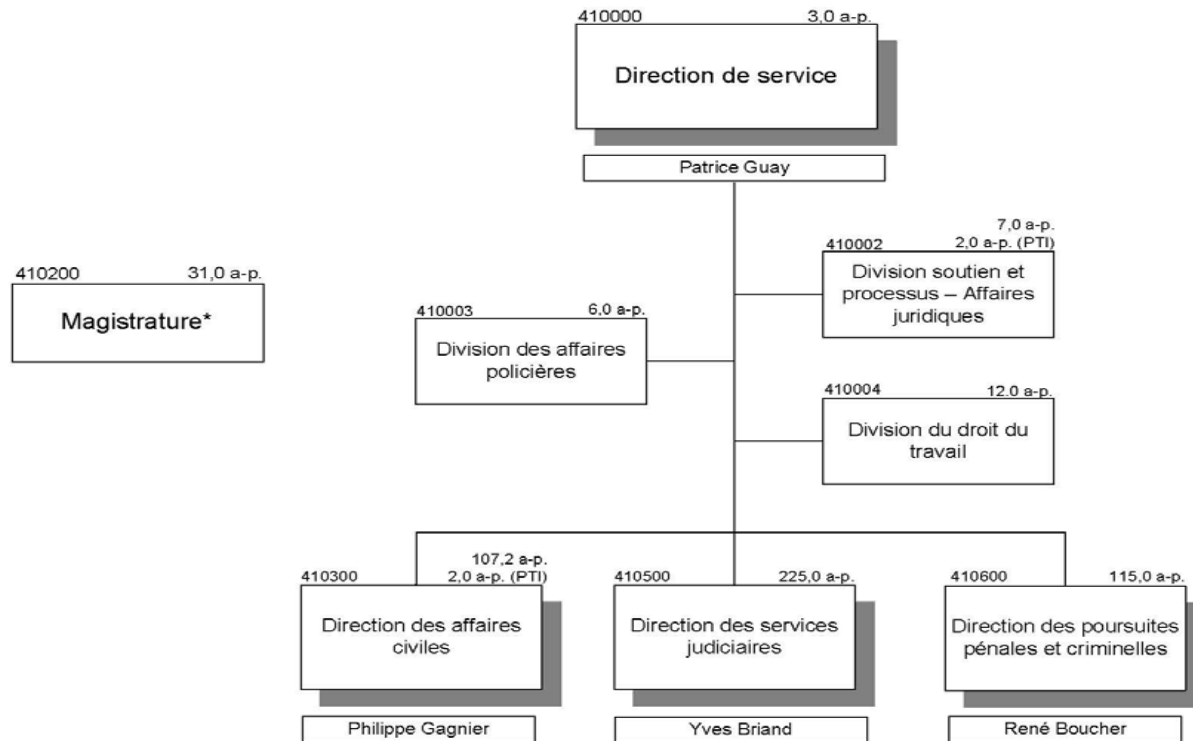


\* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

# Objectifs 2018

- **SAJ** : Constitution d'une nouvelle division Droit du travail; Consolidation des activités de la Division Affaires policières; Introduction de tableaux de bord corporatifs pour les activités des divisions relevant de la direction du service (division des Affaires policières, division du Droit du travail et division Soutien et processus).
- **DAC** : Entreprendre les recours prévus à la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics* (PL-26); Révision des modes et outils de classification et de gestion documentaire; Constitution de nouvelles divisions (Division du litige contractuel et Division du droit notarial); Introduction de tableaux de bord corporatifs.
- **DSJ / DPPC / Division Soutien et processus** : Continuation des travaux relatifs à l'implantation de la Cour numérique (réalisation de l'architecture d'affaire en prévision de la phase d'identification de la ou des solutions technologiques requises); Travaux d'optimisation continués; Octroi et gestion d'un contrat d'optimisation opérationnelle pour la modernisation des activités judiciaires de la cour municipale.
- **DSJ** : Maintien des performances acquises dans les délais de traitements des plaidoyers et des demandes d'informations des citoyens; Gestion continuée des impacts opérationnels de la décision *R. c. Jordan*.
- **DPPC** : Mise en œuvre des conclusions des travaux d'optimisations des assignations (rapport PwC) en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle; Introduction de tableaux de bord corporatifs; Intégration d'un nouveau directeur; Gestion continuée des impacts opérationnels de la décision *R. c. Jordan*.

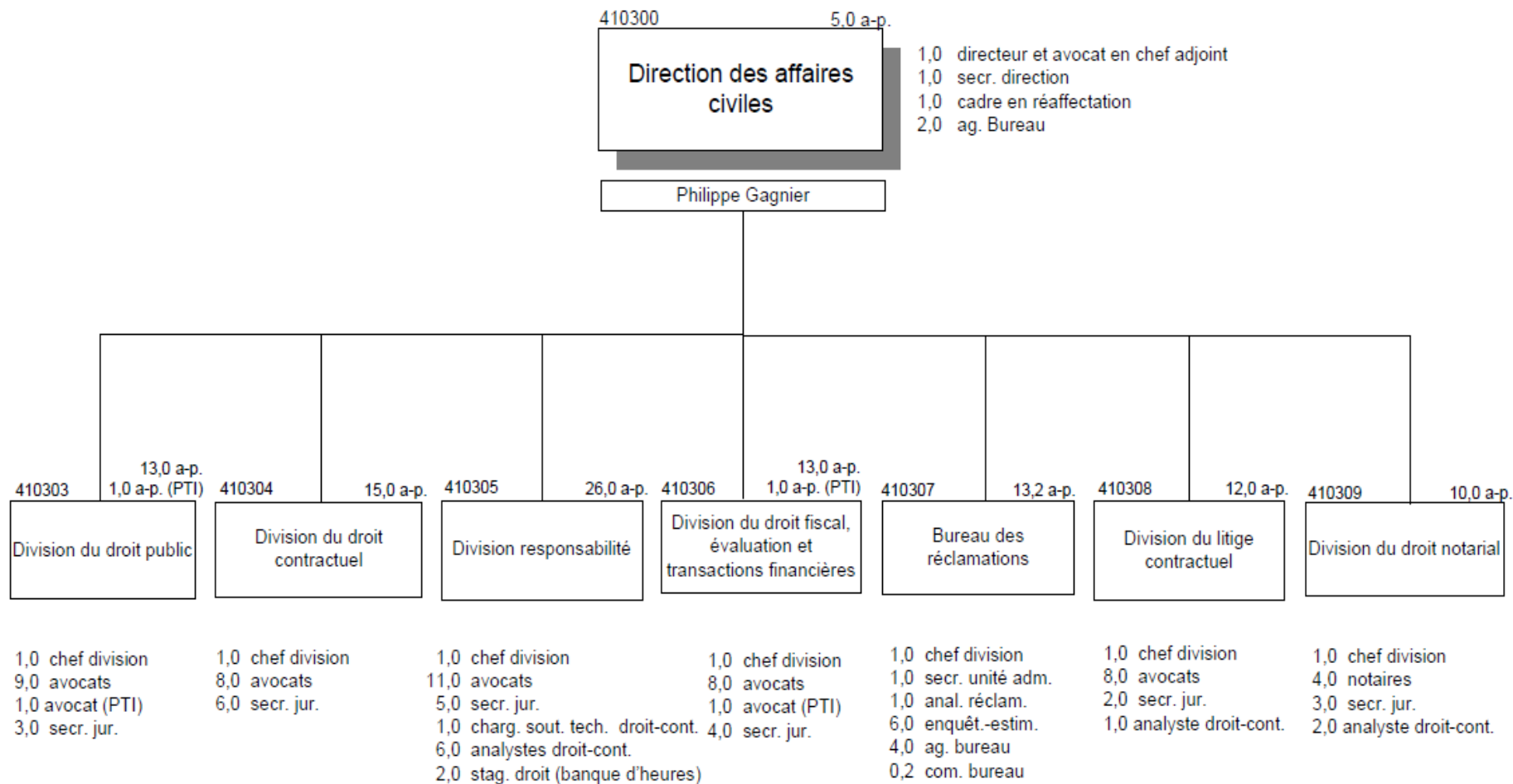
# Organigramme SAJ (objectifs 2018)



\* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.



# Organigramme DAC (objectifs 2018)



# Budget 2018

## Revenus et dépenses par objets

### Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Autres services rendus	2 050,5	534,8	1 605,5	1 713,4	715,6	662,0	1 062,7
Autres revenus (constats d'infraction)	186 076,5	170 497,5	161 976,0	155 330,2	167 212,1	187 225,9	198 848,6
Transferts (subvention gouvernementale) *	2 002,6	2 018,3	2 033,2	1 999,8	2 039,2	2 039,2	2 039,2
<b>Total</b>	<b>190 129,6</b>	<b>173 050,6</b>	<b>165 614,7</b>	<b>159 043,4</b>	<b>169 966,9</b>	<b>189 927,1</b>	<b>201 950,5</b>

### Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Rémunération et cotisations de l'employeur	45 323,0	46 507,3	47 476,9	50 369,2	50 280,2	48 878,6	51 106,7
Transport et communication	2 399,9	2 616,6	2 914,5	1 946,3	2 560,2	2 508,2	2 459,8
Services professionnels	696,7	1 020,5	856,9	1 318,6	1 472,9	1 453,1	1 257,8
Services techniques et autres	5 987,2	5 897,6	5 696,6	5 130,5	8 798,2	9 616,0	7 431,1
Location, entretien et réparation	196,7	145,6	166,9	(151,6)	125,0	98,6	98,6
Biens non durables	402,1	409,8	356,4	404,4	605,0	837,3	588,5
Biens durables	191,1	156,7	261,0	298,3	147,7	120,7	120,7
Autres objets	13,2	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>55 209,9</b>	<b>56 754,1</b>	<b>57 729,2</b>	<b>59 315,7</b>	<b>63 989,2</b>	<b>63 512,5</b>	<b>63 063,2</b>

\* Programme sur la violence conjugale

# Budget 2018

## Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget 2018
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>					
Cadres de gestion	3 839,9	4 007,9	3 962,4	4 159,5	4 266,1
Cadres conseil	125,6	136,4	1 883,8	1 530,3	1 581,1
<b>Sous-total — Cadres</b>	<b>3 965,5</b>	<b>4 144,3</b>	<b>5 846,2</b>	<b>5 689,8</b>	<b>5 847,2</b>
Juges	9 344,3	9 286,8	9 662,9	8 545,2	8 743,8
Cols blancs	22 217,9	23 300,4	22 322,4	20 822,4	22 270,7
Professionnels	10 984,4	14 054,4	14 981,3	14 780,1	15 221,1
Réduction de 5 % de la rémunération globale	-	-	-	-	-
Gestion des postes vacants	-	-	-	(958,9)	(976,1)
<b>Total</b>	<b>46 512,1</b>	<b>50 785,9</b>	<b>52 812,8</b>	<b>48 878,6</b>	<b>51 106,7</b>

# Budget 2018 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes				
	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget 2018
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>					
Cadres de gestion	24,0	23,0	23,0	25,0	25,0
Cadres conseil	10,0	10,0	12,0	12,0	12,0
<b>Sous-total — Cadres</b>	<b>34,0</b>	<b>33,0</b>	<b>35,0</b>	<b>37,0</b>	<b>37,0</b>
Juges	32,0	31,0	31,0	31,0	31,0
Cols blancs	329,7	319,6	310,6	298,9	305,4
Professionnels	91,0	108,0	113,5	117,0	121,0
Réduction de 5 % de la rémunération globale	(22,1)	-	-	-	-
Gestion des postes vacants	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>464,6</b>	<b>491,6</b>	<b>490,1</b>	<b>483,9</b>	<b>494,4</b>

# Principaux écarts 2018 vs 2017 - Revenus

## Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Comparatif 2017</b>	<b>99 730,3</b>	<b>90 196,8</b>	<b>189 927,1</b>
Révision des prévisions de revenus (amendes et frais afférents) découlant des constats émis en matière de circulation et stationnement.	(9 613,5)	5 085,1	(4 528,4)
Budget non récurrent, en 2018, qui consistait, en 2017, en un report de certains revenus de 2016 suite à l'implantation de nouveaux systèmes et à l'entrée en vigueur du Nouveau code de procédure civile (NCP) au 1er janvier 2016		(2 250,0)	(2 250,0)
Majoration des amendes relativement à certaines infractions commises en matière de circulation et stationnement. Cette hausse intègre à la fois le montant des amendes ainsi que les frais juridiques qui les accompagnent	6 735,5	10 916,7	17 652,2
Revenus additionnels liés aux litiges contractuels	400,0		400,0
Indexation des tarifs judiciaires selon le taux d'indexation		750,0	750,0
Divers autres revenus		(0,4)	(0,4)
<b>Variation totale</b>	<b>(2 478,0)</b>	<b>14 501,4</b>	<b>12 023,4</b>
<b>Budget 2018</b>	<b>97 252,3</b>	<b>104 698,2</b>	<b>201 950,5</b>

# Principaux écarts 2018 vs 2017 - Dépenses

## Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Comparatif 2017</b>	<b>483,9</b>	<b>15 522,2</b>	<b>47 990,2</b>	<b>63 512,4</b>
Indexation et cotisations salariales		643,3	1 313,5	1 956,8
Création de 16 années-personnes (a-p.) pour 1 668,1\$ :				
• 7 en lien avec l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Jordan qui précisa que le délai pour être jugé dans un délai raisonnable ne peut être supérieur à 18 mois ;	7,0		880,7	880,7
• 4 liés au rapatriement à l'interne de la majorité des dossiers de réclamations en sinistres ;	4,0	350,0		350,0
• 1 poste lié aux dossiers de financement et de paiements en remplacement de l'impôt (PERI) ;	1,0	150,0		150,0
• 2 justifiés par l'accroissement substantiel du nombre et de la complexité des dossiers litigieux et financé par des revenus additionnels liés aux litiges contractuels ainsi que 2 en soutien à la Magistrature .	4,0	145,0	142,4	287,4
Budget de 2017 non-récurrent en 2018 pour payer les frais de la SAAQ et celles de perception des huissiers, et ce, suite à l'entrée en vigueur du Nouveau code de procédure civile (NCPC) au 1er janvier 2016			(2 250,0)	(2 250,0)
Économies anticipées reliées à un effort d'optimisation ciblé ainsi que par l'abolition anticipée de 5,5 a.p. découlant du PQMO	(5,5)	(547,5)	(812,9)	(1 360,4)
Changement de répartition du budget par compétence, sans impact sur le Service des affaires juridiques		(899,0)	899,0	-
Réductions dans diverses dépenses, principalement dans les honoraires professionnels		(207,0)	(256,7)	(463,7)
<b>Variation totale</b>	<b>10,5</b>	<b>(365,2)</b>	<b>(84,0)</b>	<b>(449,2)</b>
<b>Budget 2018</b>	<b>494,4</b>	<b>15 157,0</b>	<b>47 906,2</b>	<b>63 063,2</b>

# Adresse du Service et personne-ressource

775, rue Gosford, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Y 3B9

Me Patrice F. Guay  
Directeur des affaires juridiques et  
avocat en chef de la Ville  
514 872-2919

FIN  
DE LA  
PRÉSENTATION  
  
M E R C I